

Lutte contre les incivilités : le nombre d'amendes a progressé de 113%

Anne Hidalgo a inauguré lundi de nouveaux locaux de proximité, dans le 15^e arrondissement, dédiés aux agents municipaux en charge de la lutte contre les incivilités. À cette occasion, elle a annoncé que le nombre d'amendes contre les personnes qui ne respectent pas l'espace public parisien a progressé de 113% en un an.

En septembre 2016, Anne Hidalgo a créé la nouvelle Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP), qui fédère 1.900 agents auparavant dispersés dans d'autres directions, qui ont pour mission principale de lutter contre les incivilités. Pour leur permettre d'être présents au plus près du terrain, ces agents sont progressivement répartis en dix circonscriptions, contre six auparavant, avec des locaux dédiés.

Lundi, Anne Hidalgo a marqué la première année de cette réforme importante de sa mandature en inaugurant une nouvelle antenne de proximité implantée au cœur du 15^e arrondissement. Elle a présenté à cette occasion un premier bilan de l'action conduite par ces agents et notamment du nombre de procès-verbaux dressés.

Depuis le mois de janvier, 61.421 procès-verbaux ont été dressés, soit une hausse de 113% par rapport à l'année précédente. L'augmentation du nombre d'amendes est particulièrement importante en ce qui concerne les jets de mégots (+723%), les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (+237%) et les épanchements d'urine (+103%). Les ventes à la sauvette ont elles aussi été davantage sanctionnées (+87%).

« Pour que Paris soit une ville plus propre, il faut davantage de moyens humains et financiers – nous l'avons fait en adoptant des plans de renforcement de la propreté – mais il faut aussi plus de civisme. Si une grande majorité des Parisiens et des visiteurs respecte l'espace public, une minorité a un comportement incivil qu'il convient de sanctionner », a rappelé Anne Hidalgo.

« Je suis heureuse que la réforme que nous avons conduite il y a un an conduise à des résultats et je tiens particulièrement à saluer le travail des agents municipaux de la direction municipale de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP), qui sont très impliqués dans leurs missions », a souligné la Maire de Paris.

D'ici fin 2017, les deux dernières circonscriptions de proximité de la DPSP seront ouvertes. En janvier 2018, le nombre de ses agents progressera de 1 900 à 3 200, grâce au transfert d'une partie des effectifs qui sont aujourd'hui sous l'autorité de la Préfecture de Police.

La DPSP disposera alors de l'ensemble des moyens nécessaires à la lutte contre les incivilités et sera pleinement en mesure de veiller à ce que Paris soit une ville plus propre et plus agréable tant pour les Parisiens que pour les visiteurs.

Contact presse :

Simon Le Boulaire / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr